



# **La communauté d'apprentissage continu de McGill**

**Programmes, cours et politiques de l'Université  
2016-2017**



L'extrait en version PDF de la publication Programmes, cours et politiques de l'Université est une image instantanée et archivée du contenu en ligne, en date du jour indiqué dans le titre de bas de page du document PDF. Les documents d'archives sont accessibles au site suivant : [www.mcgill.ca/study/fr](http://www.mcgill.ca/study/fr).

Cette publication sert de guide aux candidats, futurs étudiants, étudiants actuels ainsi qu'aux membres du personnel enseignant et de l'administration.

- 1 . L'Université McGill se réserve le droit de modifier les données apparaissant dans cette publication en ligne, notamment en corrigeant des erreurs, en apportant des correctifs aux droits de scolarité, aux horaires d'admission et aux exigences relativement aux unités et en modifiant ou en annulant certains cours ou programmes, et ce, sans avis préalable.
- 2 . Le Sénat constitue l'autorité finale en ce qui a trait à l'interprétation des politiques universitaires.
- 3 . Les étudiants sont tenus de se renseigner au sujet des règlements, procédures et politiques de l'Université ainsi qu'au sujet des exigences spécifiques relatives à leur grade, diplôme ou certificat.
- 4 . Tous les étudiants inscrits à l'Université McGill s'engagent à respecter les règlements, les procédures et les politiques en vigueur.
- 5 . Bien qu'ils aient droit aux services d'aide pédagogique disponibles sur demande, les étudiants sont néanmoins tenus de sélectionner les cours pertinents en vue de satisfaire aux exigences du programme menant à l'obtention de leur diplôme.
- 6 . Certains cours ne sont pas offerts chaque année et des changements ultérieurs à cette publication sont possibles. Pour consulter les plus récents renseignements sur les cours offerts, consultez l'horaire des cours sur Minerva à [https://horizon.mcgill.ca/pban1/bwckschd.p\\_disp\\_dyn\\_sched](https://horizon.mcgill.ca/pban1/bwckschd.p_disp_dyn_sched).
- 7 . L'année universitaire comprend le début du trimestre d'automne et se poursuit jusqu'à la fin du trimestre d'hiver d'une année donnée. Les étudiants qui débutent leurs études au cours de cette période devront respecter les règlements énoncés dans la présente publication, ceux-ci étant en vigueur à partir du début du trimestre d'automne.
- 8 . Sous réserve de toute autre clause stipulée dans la présente publication, il est expressément entendu par l'ensemble des étudiants que l'Université McGill n'accepte aucune responsabilité d'offrir des cours de formation, des programmes, des services de résidence ou autres, y compris les services réguliers ayant trait à la vie scolaire, de résidence ou autres issus de circonstances d'interruption de services, d'incendie, d'inondation, de grève, d'arrêt ou de conflit de travail, de guerre ou d'insurrection, à la suite de l'adoption d'une loi, d'une catastrophe naturelle ou de cause (similaire ou non aux cas susmentionnés) qui, à juste titre, empêcherait d'offrir ces cours.

**Nota : Dans la présente publication, « vous » se rapporte aux étudiants nouvellement admis, réadmis ou en renouvellement d'inscription à McGill.**

### ***Renseignements sur la publication***

Publié par

**Gestion de l'effectif étudiant**

Université McGill  
3415, rue McTavish  
Montréal (Québec) H3A 0C8  
CANADA

Contenu intégral © 2016 Université McGill. Tous droits réservés, y compris toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit.

L'Université McGill se réserve le droit de modifier les données apparaissant dans cette publication, notamment en corrigeant des erreurs, en apportant des correctifs aux droits de scolarité, aux horaires d'admission et aux exigences relativement aux unités et en modifiant ou en annulant certains cours ou programmes, et ce, sans avis préalable.

Certains cours ne sont pas offerts chaque année et des changements ultérieurs à la présente publication sont possibles. Pour connaître les plus récents renseignements sur les cours offerts, consultez l'horaire des cours sur Minerva à [https://horizon.mcgill.ca/pban1/bwckschd.p\\_disp\\_dyn\\_sched](https://horizon.mcgill.ca/pban1/bwckschd.p_disp_dyn_sched).

- 1 À propos de la Communauté d'apprentissage continu de McGill (CACM), page 7
  - 1.1 La communauté d'apprentissage continu de McGill (CACM), page 7
  - 1.2 Coordonnées, page 7
  - 1.3 Personnel administratif, page 7
  - 1.4 Autogestion, page 7
- 2 Calendrier du programme CACM, page 8
- 3 Groupes d'études par thèmes, page 8
- 4 Activités spéciaux, page 8
- 5 Inscription, page 8
  - 5.1 Cotisations, page 9



## 1 À propos de la Communauté d'apprentissage continu de McGill (CACM)

### 1.1 La communauté d'apprentissage continu de McGill (CACM)

La CACM est principalement pour les gens à l'âge de la retraite qui veulent continuer à apprendre seulement pour le plaisir et qui désirent partager leurs connaissances, leurs idées et leurs expériences avec les autres. Quels que soient vos intérêts ou votre formation scolaire, si vous faites preuve de curiosité intellectuelle, vous pourrez profiter de la croissance de vos connaissances avec d'autres dans un environnement convivial et stimulant. Vous pourrez également faire de nouveaux amis et avoir la satisfaction d'être à nouveau un étudiant dans les environs d'une université—sans examens !

La clef du sens de la communauté de la CACM est l'engagement des membres qui, en plus de participer à des groupes d'études, donnent de leur temps par d'autres moyens. Les membres fournissent l'équipe de modérateurs et de chargés de cours, siègent au conseil et à des comités élus, et s'occupent de nombreuses tâches administratives.

Les deux piliers de l'apprentissage à la CACM sont l'enseignement mutuel et la participation active. Ce sont ces principes qui différencient nos programmes des cours et classes universitaires traditionnels. Vous aurez la possibilité de choisir parmi 30 à 50 groupes d'étude qui portent sur un large éventail de sujets tels que l'art, la musique, la culture, la littérature, l'histoire, la politique, la santé et la science. Il y a aussi des ateliers sur les compétences informatiques.

Notre base de départ est au 688, rue Sherbrooke Ouest (coin University), une partie du campus du centre-ville de McGill.

### 1.2 Coordonnées

La communauté d'apprentissage continu de McGill (CACM)

688, rue Sherbrooke Ouest, bureau 229

Montréal QC H3A 3R1

Téléphone : 514-398-8234

Coordonnatrice administrative : 514-398-7515

Télécopieur : 514-398-2757

Courriel : [mcl.scs@mcgill.ca](mailto:mcl.scs@mcgill.ca)

Site Internet : [www.mcgill.ca/continuingstudies/fr/programmes-et-cours/communaute-apprentissage-continue](http://www.mcgill.ca/continuingstudies/fr/programmes-et-cours/communaute-apprentissage-continue)

Les groupes d'études se réunissent pendant la journée dans les locaux de la CACM, au 2e étage du 688, rue Sherbrooke Ouest (à l'angle de la rue Université), à quelques pas de la station de métro McGill ou de l'arrêt d'autobus 24.

### 1.3 Personnel administratif

#### Personnel administratif

À préciser

Ana Milic (*en congé*)

Sally Cooper; B.U.S. (N. Mexico), M.B.A. (McG.) (*intérimaire*)

#### Coordonnateur de programme

#### Coordonnatrice administrative

### 1.4 Autogestion

La CACM est autogérée par un conseil élu par les membres. Celui-ci travaille de concert avec l'École d'éducation permanente de l'Université McGill. De nombreux membres apportent leur contribution aux travaux des divers comités du conseil. Ces comités s'occupent des programmes d'études, du développement, de la planification, des événements spéciaux, du bulletin, des inscriptions et des communications. D'autres membres contribuent également à la gestion quotidienne de cette unité.

La CACM est régie par un règlement approuvé par le Sénat et le Conseil des gouverneurs de l'Université. Pour en savoir plus, consultez le [Manuel des membres](#) de la communauté d'apprentissage continu de McGill.

## 2 Calendrier du programme CACM

Les groupes d'études CACM se réunissent durant un trimestre de dix semaines (à raison de deux heures par semaine par sujet) à l'automne, à l'hiver et au printemps.

Les dates des trimestres pour l'année 2016–2017 ont été établies comme suit (à titre indicatif seulement) :

- Du **11 avril** 2016 au **16 juin** 2016
- Du **6 juillet** 2016 au **24 août** 2016
- Du **19 septembre** 2016 au **24 novembre** 2016
- Du **16 janvier** 2017 au **23 mars** 2017

## 3 Groupes d'études par thèmes

Chaque trimestre, environ 25 à 60 groupes d'études sur un large éventail de sujets sont proposés, tel que :

- art et architecture
- compétences en informatique
- création littéraire
- actualité
- études en cinéma
- histoire
- littérature
- musique
- philosophie
- psychologie
- science et société

et autres sujets.

Plusieurs des sujets sont interdisciplinaires. Le comité des programmes d'études accepte toujours de nouvelles propositions pour les groupes d'études et assiste en ce sens les membres ou les animateurs dans la préparation de tels projets.

## 4 Activités spéciaux

Au sein de chaque groupe d'études, vous rencontrerez d'autres adultes qui partagent les mêmes intérêts et sont animés par la même curiosité que vous. De plus, un certain nombre d'activités sociales et éducatives sont organisées pour tous les membres durant les trimestres d'automne, d'hiver et de printemps. Ces activités permettent de faire plus ample connaissance avec des personnes qui, comme vous, ont l'esprit curieux et sont résolues à l'utiliser.

Parmi les activités spéciales figurent des conférences données par des professeurs de McGill, des samedis musicaux, des sorties au campus Macdonald et au Jardin Botanique et des repas du temps des fêtes.

## 5 Inscription

L'annuaire complet des groupes d'études est disponible sur notre site Internet avant le début de chaque trimestre. L'inscription peut être effectuée en ligne, par la poste ou en personne.

Vous pouvez consulter l'annuaire sur notre site Internet : [www.mcgill.ca/continuingstudies/fr/programmes-et-cours/communaute-apprentissage-continue](http://www.mcgill.ca/continuingstudies/fr/programmes-et-cours/communaute-apprentissage-continue). Pour recevoir l'annuaire et les instructions d'inscription par la poste, veuillez nous contacter :

Téléphone : 514-398-8234

Télécopieur : 514-398-2757  
Courriel : [mcl.scs@mcgill.ca](mailto:mcl.scs@mcgill.ca)

---

## 5.1 Cotisations

En raison du grand esprit communautaire sur lequel est fondée la CACM et des nombreuses activités offertes en dehors des groupes d'études, les membres paient une cotisation trimestrielle plutôt que les droits d'inscription à chacun des groupes d'études. La cotisation vous permet de vous joindre aux groupes d'études tout au long du trimestre et vous donne également un accès privilégié aux bibliothèques de McGill et le droit de participer à d'autres activités spéciaux.

La cotisation actuelle s'élève à 105 \$ par trimestre. Une cotisation de membre associé est également proposée à raison de 20 \$. Les membres associés reçoivent l'annuaire et le bulletin; ils peuvent aussi suivre les cours ou participer aux activités spéciaux.



**Nota :** Les cotisations sont révisées annuellement.

